



N° 3
 Octobre 2014

Sommaire

P. 1

Une rentrée... globalement apaisée !
 Agenda

P. 2

- CHS-CT et souffrance au travail
- Enseignement Agricole Public
- Rentrée 2014 : baisse des effectifs
- Dernière minute : Saint-Brieuc

P. 3

- Enseignement maritime breton
- Rentrée 2014 : bon recrutement
- Fusion EPL Châteaulin-Mortiaix
- "A grande échelle, l'humain est plus petit"

P. 4

- L'écho des bahuts :
- Rennes, Hennebont, Paimpol, Pontivy, Nantes
- Le billet de la persifleuse

L'agenda

15 octobre 2014

Bureau Régional du SNETAP-FSU Bretagne
 Pontivy

30 octobre 2014

Comité Technique de la DIRM NAMO
 DIRM, Nantes

13 novembre 2014

Conseil Syndical Régional du SNETAP-FSU
 Rennes

20 novembre 2014 (à confirmer)

Journée d'information syndicale régionale
 Pontivy - CHS-CTREA, Rennes

26 novembre 2014

Réunion Enseignement maritime

4 décembre 2014

Elections professionnelles

5 décembre 2014

CTREA, Rennes

15 décembre 2014 (à confirmer)

CREA, Rennes

Edito

Une rentrée... globalement apaisée !

Dans une société où toutes les boussoles semblent s'affoler, et où tout et son contraire peuvent être dits ou écrits dans la même minute dans une confusion intellectuelle indescriptible, il est impératif que les paroles publiques, à commencer par la nôtre, soient justes, raisonnées et nuancées. Si nous devons comparer cette rentrée 2014 à bien des rentrées antérieures, **alors oui n'ayons pas peur de le dire, cette rentrée est globalement bonne**. Les moyens supplémentaires injectés dans le système éducatif français par l'actuel gouvernement produisent bien des effets positifs. **Pour l'enseignement maritime breton**, les effectifs sont en hausse et en particulier dans les classes de 2nde Pro, ce qui est encourageant pour les 2 années à venir. La nouvelle classe de BTS et les 2 classes de mise à niveau sont sur les rails et devraient logiquement augmenter leur potentiel de recrutement en entrant dans le processus admission post-bac. **Pour l'enseignement agricole public breton la situation est plus nuancée** : les recrutements dans les classes entrantes sont en très nette baisse, ce qui est inquiétant pour les deux années à venir. Mais les moyens accordés aux établissements sont globalement confortés avec deux gros points noirs : **la situation de la section agricole du LP de St Brieuc** (voir encadré dernière minute) et **l'enveloppe budgétaire accordée à l'accompagnement des élèves handicapés** qui est très nettement insuffisante et les AVSI seront massivement recrutés avec des contrats CAE alors qu'il conviendrait de former et de professionnaliser ces personnels.

André Blanchard
 Secrétaire Régional



Directeur de la rédaction : André Blanchard

Ont participé à ce numéro : André Blanchard, Fabrice Cardon, Albéric Perrier, Pascale Bozec, Jacques Deveaux, Nicolas Grovel

Maquette et impression : imprimerie Jacq, Plérin



Le 4 décembre
 Votez FSU!





CHS-CT et souffrance au travail

Depuis la mise en place du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail Régional de l'Enseignement Agricole (CHSCTREA) de Bretagne, le **SNETAP-FSU demande que des moyens lui soient octroyés afin de faire fonctionner correctement cette instance.** La mission de secrétaire a été plus précisément ciblée car il/elle doit mener un travail spécifique au sein du CHSCT (dialogue social important, lien avec les acteurs de la santé sécurité au travail, les agents, interventions....)

En région Bretagne, en septembre 2013, la DRAAF avait octroyé 18 heures pour l'année au secrétaire de cette instance. Si le SNETAP-FSU peut saluer une décision régionale, il ne saurait s'en satisfaire au regard des enjeux de cette instance. L'accord cadre sur les risques psychosociaux (RPS), signé le 22 octobre 2013 précise les moyens (dispense) accordés pour **tous les membres des CHSCT**, des moyens alloués par le ministère et non la DRAAF qui ne peut accorder des moyens qu'à la marge avec une DGH qui doit d'abord servir à la mise en place des enseignements dans nos établissements.

Faut-il rappeler que la cellule de veille et d'alerte qui peut être saisie par des agents en souffrance est une émanation du CHSCT et qu'elle est à ce jour probablement la cellule régionale qui a été la plus saisie de France. Notre CHSCT doit pouvoir se saisir globalement de cette question de la souffrance au travail.



Enseignement Agricole Public Rentrée 2014 : baisse inquiétante des effectifs dans les flux entrants

La baisse importante observée au niveau national du nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement agricole à cette rentrée 2014 (entre 6 et 7 000 élèves de moins) se paye au prix fort dans notre région. Le nombre total d'élèves pour l'enseignement agricole breton (public + privé) s'établit à 16 511, soit une perte historique et inédite de 1000 élèves. C'est surtout l'enseignement agricole privé qui perd le plus (- 900 élèves), à la fois en raison de la fin du double flux du Bac Pro SAPAT et d'un mauvais recrutement dans les classes entrantes (en particulier en 2nde GT, 2nde Pro et CAPA 1). Les MFR perdent 350 élèves et le privé temps plein 650 !!! Le public limite la casse avec une perte de seulement 93 élèves, soit une baisse de 2,8 %.

Au-delà de la brutalité de ces chiffres, c'est surtout la baisse de recrutement dans les classes entrantes du secondaire qui nous inquiète (19 % en 2nde GT, - 9 % en 2nde Bac pro et - 7 % en CAPA 1), puisqu'elle aura des effets mécaniquement sur 3 ans. Seules les classes de BTS 1 affichent une tendance contraire avec + 6 % d'effectifs. Nous n'avons pas eu connaissance encore du détail de ces baisses en fonction des filières et des établissements, les chiffres de la rentrée n'étant consolidés qu'au début du mois d'octobre.

Du point de vue des moyens, la Bretagne gagne + 5,7 ETP à cette rentrée 2014 (dont 3,3 pris en charge par le ministère au titre de la déprécarisation : 1 (Merdrignac), 1 (Guin-gamp) et 1,3 (St Aubin du Cormier). Pour les HSE versées aux enseignants dans le cadre

de l'accompagnement de la rénovation de la voie professionnelle et des classes de 4ème et 3ème l'enveloppe risque d'être en baisse car les 9 EPL n'ont consommé que 80 % du nombre d'heures notifié sur l'année 2013-2014. Le nombre d'enseignants nommés sur deux sites par le ministère est en augmentation (8 en 2014 contre 4 en 2010) mais le nombre d'enseignants effectuant un complément de service sur un second établissement est en très net recul (3 en 2014 contre 12 en 2010), ce qui nous paraît aller dans le bon sens.

Autre bonne nouvelle, la DRAAF appliquera bien la note de service du 3 septembre 2014 relative au fonctionnement des sections européennes qui aligne l'enseignement agricole sur l'EN en attribuant une heure supplémentaire (soit 2 au total) aux établissements ayant des sections européennes comme l'exigeait le SNETAP-FSU depuis longtemps.

Enfin sur l'évolution de la carte de formation pour la rentrée 2015, le SNETAP-FSU qui avait fortement encouragé certains établissements à proposer des demandes d'ouverture a été entendu puisqu'au moins 4 établissements ont fait des demandes d'ouvertures (nous reviendrons sur ce point dans notre prochain n° de *Tonnerre de Breizh*). Hélas, les quelques ETP supplémentaires dont la région disposera pour la rentrée 2015 seront absorbés à la fois par la déprécarisation mais aussi par les nouveaux dispositifs de formation des nouveaux enseignants !

Dernière minute Saint-Brieuc !!!

Les personnels du LP de Saint-Brieuc, qui se sont déjà réunis à plusieurs reprises en AG, **ont déposé un préavis de grève pour le 3 octobre.** Ils dénoncent des difficultés de fonctionnement (perte d'un poste d'AE, perte d'un poste administratif qui génère depuis 3 ou 4 ans une grosse surcharge de travail, difficultés financières qui se traduisent par des retards importants de remboursements des frais de visites de stage et qui entravent le fonctionnement pédagogique (dédoubléments, sorties pédagogiques...)). Les personnels devraient être reçus en urgence par le DRAAF. **La section régionale du SNETAP-FSU sera aux côtés des personnels dans leurs légitimes revendications.**



Aidez-nous à vous aider

Aidez nous à défendre vos droits et à les faire respecter. Rejoignez-nous en adhérant au SNETAP-FSU. Contactez votre secrétaire de section SNETAP-FSU ou connectez vous sur le site du SNETAP à l'adresse suivante : www.snetap-fsu.fr/Adherez-au-Snetap.htm



Enseignement maritime breton

Rentrée 2014 : bon recrutement dans les classes entrantes de Bac Pro

Globalement la rentrée est jugée satisfaisante dans les lycées maritimes bretons. Les effectifs sont plutôt stables ou en hausse (153 élèves à Saint Malo, 168 élèves à Paimpol, 115 au Guilvinec, 188 à Etel) à l'exception de Nantes (125 élèves) qui accuse une légère baisse.

Le recrutement est particulièrement bon dans les classes entrantes de seconde professionnelle CGEM (Conduite et Gestion des entreprises maritimes) et EMM (Electro Mécanicien Marine) qui font le plein dans tous les lycées, ce qui est évidemment de bon augure pour les années à venir et en particulier pour les nouvelles classes de BTS. Le recrutement est toujours fragile en revanche pour la première année de CAP

matelot, notamment à Etel et au Guilvinec. Dans la filière Cultures Marines les résultats restent bien en-deçà des capacités d'accueil, même si Etel a pu rouvrir sa classe de Terminale avec 9 élèves. Enfin, on observe aussi un tassement du recrutement dans les cours préparatoires OCQM (Officier Chef de Quart Machine) à St-Malo et à Nantes.

En Bretagne, les classes de BTS et de mises à niveau ouvertes à Saint Malo, Paimpol et Etel n'ont pas tout à fait atteint les seuils autorisés (12 élèves par classe), probablement en raison de la publication tardive des décrets instituant ces classes, ce qui ne leur a pas permis de s'inscrire dans le système admission post-bac, et des listes d'attente limitées. Quelques postes ont néanmoins été

créés pour couvrir ces besoins pédagogiques nouveaux. Les contrats ACEN et les contrats lycées augmentent, car parmi les enseignants ayant réussi les concours de la session 2014, quelques-uns ont préféré renoncer au bénéfice du concours pour ne pas changer d'établissement, notamment à Etel et à St-Malo. Par contre, les équipes pédagogiques apprécient ces nouveaux élèves qui semblent très motivés.

La construction du nouveau lycée de Saint Malo avance (ouverture programmée en septembre 2015), et les travaux de rénovation du lycée de Nantes se poursuivent (voir *l'Echo des Bahuts*).

Fusion EPL Châteaulin-Morlaix : "A grande échelle, l'humain est plus petit"

S'il n'est pas représentatif (une trentaine d'enquêtes dépouillées), le résultat de ce sondage lancé par le SNETAP-FSU Bretagne reste significatif. **Si pour 92% des sondés, la fusion est globalement négative, c'est parce qu'il s'agit d'abord d'un projet qui n'a pas emporté l'adhésion massive des agents.** Elle s'est décidée indépendamment d'eux, pour des économies de moyens (de nombreuses réponses mentionnent des tensions dans les services administratifs et le manque de postes), malgré une consultation des personnels qui n'a pas été suffisamment concluante pour considérer que ce qui se préfigurait ainsi soit un vrai projet d'établissement.

La fusion n'a pas créé d'osmose entre les équipes (l'idée de l'absence de projet commun revient souvent dans les réponses, d'autant plus que les responsables des sites n'ont pas de vrai pouvoir de décision pour impulser une dynamique, et que le chef d'établissement est, de fait, par monts d'Arrée et par Vaux, donc moins accessible) et si l'entité administrative est bien réelle, les centres constitutifs ont l'impression d'avoir ainsi perdu une partie de leur identité et spécificité. Cet argument

revient notamment quand, interrogés sur le déroulement des CA, les représentants des personnels (alors que la représentativité des sites n'est pas tout à fait assurée) doivent délibérer sur des sujets qui ne les concernent pas dans leur pratique professionnelle ou restent éloignés des préoccupations du site où ils exercent.

Comment, en ces temps où l'on veut privilégier l'inscription d'un établissement agricole sur son territoire, ne pas voir quelques contradictions à éloigner à ce point les centres les uns des autres, autant d'un point de vue géographique que de celui des identités propres à chaque site ? **Au niveau régional, le SNETAP-FSU s'était opposé à cette fusion :** la cohérence du schéma de formation dans l'Enseignement Agricole Public Breton ne peut pas se faire par une stratégie d'absorption des établissements, mais par la consolidation des missions et spécificités propres à chaque EPL. Par ailleurs, un autre argument revient souvent : celui qui concerne la chaîne de décision. **A trop vouloir concentrer le centre de décision dans un EPL avec des sites aussi distants les**

uns que les autres, on ne fait que l'éloigner de la réalité du terrain et des projets des agents. Pire encore : les décisions prises peuvent être considérées, d'un site à l'autre, comme arbitraires, insuffisamment motivées. Quant à la mutualisation des moyens, des services et des missions, celle-ci s'est faite au détriment des agents, des sites, dans un souci d'uniformisation et d'économie et non d'une gestion efficace.

Outre l'impression négative, un autre élément ressort de ce sondage : le fort pourcentage de réponses "ça n'a rien changé" aux différentes questions. Certains sondés nous écrivent en effet que par rapport à tel ou tel projet, qui aurait pu se faire sans la fusion, celle-ci n'a rien apporté, ni en dynamisme, ni en force et moyens. **C'est tout de même bien souligner que non seulement on ne peut pas faire un projet d'établissement sans les personnels, mais que l'artifice administratif qu'a créé cette fusion ne suffit pas à le rendre pertinent.**



Correspondant syndicalisation

Pour toute question relative à la syndicalisation vous pouvez joindre notre correspondant syndicalisation Fabrice Cardon
Permanence téléphonique le mercredi matin de 9h à 11h.
02 43 26 07 98 - 06 49 31 52 38 - fabrice.cardon@educagri.fr

Rennes : 5 nouvelles classes de seconde GT

Agricole, le lycée Théodore Monod l'est et le restera. C'est ce qu'avec force et conviction ont affirmé Michel Quéré, recteur d'académie, et Martin Gutton, directeur régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt venus accomplir leur rentrée en même temps que 215 élèves de seconde des classes E.N, soit 5 nouvelles classes qui s'ajoutent aux 3 existantes. A terme, et d'ici septembre 2016, ce seront 600 élèves qui se répartiront dans les classes d'enseignement général auxquels s'ajouteront les élèves et étudiants des filières agricoles. Soit pas loin de 1200 scolaires. Avec ces chiffres là, on peut d'ores et déjà imaginer l'ampleur de la restructuration des locaux...

Le 2 septembre 2014 marque donc une nouvelle étape dans l'histoire de l'EPL. Il est fort dommage que les plus hautes autorités académiques n'aient pas daigné le partager avec tous les personnels, y compris ceux du ministère de l'agriculture. Nous auraient-ils trop vus ?

Hennebont : inquiétude pour l'avenir du CFA

En cette rentrée 2014, les personnels du CFA d'Hennebont nourrissent une très grande inquiétude quant à l'avenir du centre. Le BPA Travaux Paysagers et la 2nde professionnelle Travaux Paysagers n'étant pas en mesure d'ouvrir cette année, et compte tenu de la situation financière très difficile de l'EPL de St Jean Brévelay dans son ensemble, 7 agents se sont vus proposer des avenants baissant leur quotité de travail. Alertés par les personnels du centre, le SNETAP-FSU est venu les rencontrer, les conseiller et les accompagnera dans leurs démarches. D'ores et déjà notre organisation syndicale a demandé à rencontrer d'urgence le nouveau directeur de l'EPL.



Le service public, on l'aime, on le défend

Paimpol : recrutement stable

La rentrée est jugée globalement satisfaisante au lycée maritime de Paimpol avec un recrutement stable de 168 élèves. Le recrutement a été bon dans les filières Pêche et Commerce, notamment en 2nde professionnelle, en dépit d'une évaporation importante d'élèves observée entre la Première et la Terminale. Le CAP Matelot reste toujours comme partout ailleurs en France relativement fragile. Enfin la création de la première classe de mise à niveau pour préparer le BTS MASEN (Maintenance des Systèmes Electro-Navals) n'a pas fait le plein. La parution tardive en 2014 des décrets instituant les 4 classes de BTS et les 2 classes à niveau n'a pas permis d'inscrire ces classes dans le processus admission post-bac, ce qui a rendu l'information et la communication difficile pour les établissements concernés.

Pontivy Mission d'expertise sur le climat social

Une mission d'expertise sur le climat social de l'établissement a eu lieu du 1^{er} au 3 avril 2014. Commandée par le DRAAF Bretagne sur proposition de la DGER après reconnaissance de la Commission de Réforme du Morbihan de l'« imputabilité au service » de la maladie de deux agents de l'établissement, cette mission a été conduite par deux inspecteurs à compétence générale. Des dizaines d'agents ont été auditionnés par les inspecteurs. **Les personnels sont toujours dans l'attente des résultats de cette mission et surtout des préconisations qui pourraient être faites en termes de gouvernance et de communication au sein de l'établissement.**



Nantes : les travaux avancent bien !

Depuis l'été 2013, la Région des Pays de la Loire a engagé des travaux de reconstruction des ateliers machines ainsi qu'une rénovation du bâtiment principal du lycée professionnel maritime Jacques Cassard à Nantes. Les plateaux sportifs ont également été reconstruits. Malgré quelques retards dans l'avancement du chantier, l'ensemble devrait être opérationnel à la rentrée de septembre 2015. Les plateaux sportifs sont opérationnels depuis fin septembre. Les salles de cours transférées du rez-de-chaussée du bâtiment principal vers le nouveau bâtiment "Pont" seront livrées en février 2015. Enfin le déménagement des ateliers se fera de mai à fin juin 2015.

Il subsistera un point noir car l'avenir du bâtiment principal, même allégé des salles de cours du rez-de-chaussée, n'est pas fixé. Ce bâtiment, instable, nécessite une expertise qui devrait être menée par l'entreprise Ginger BTP au cours de cette année scolaire.



Le billet de la persifleuse

Primus Inter Pares ?

Nous n'avons jamais voué un culte excessif aux chefs, car nous savons trop bien vers quels égarements tragiques ce type de culte peut conduire. Mais dans une société raisonnablement organisée de type pyramidal - le rectangle n'ayant pas été encore inventé en politique - on peut attendre légitimement que le chef ou la cheffe qui conduit les affaires de la cité montre l'autorité nécessaire quand il ou elle constate que ceux ou celles qui le ou la servent directement dérapent ou se montrent incapables de servir l'intérêt commun. Depuis des années, nous n'avons eu de cesse de pointer ici ou là dans notre région des défaillances de gouvernance de lycées agricoles qui avaient des conséquences désastreuses pour les communautés éducatives. Interrogé récemment à nouveau sur cette question de la gouvernance des établissements, le chef des chefs nous répond "qu'il n'entre pas dans ses prérogatives de s'immiscer dans la gouvernance des établissements...". Traduit en langue familière, ça signifie : **les petits chefs n'ont pas de chef, donc les petits chefs sont des chefs qui peuvent se comporter en chefs même s'ils ne sont pas chefs... Vous m'avez suivi ?** Conclusion : il n'y a donc pas de statue du commandeur au-dessus des chefs d'établissement, mais un très modeste **primus inter pares** avec de très très maigres fonctions **ad honores** !!!! Suffisait de le savoir !